

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

	Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ	Délibération n° D20250505-06 Du 05 mai 2025 ÉCOMUSÉE DES MONTS DU FOREZ GROUPEMENT DE COMMANDE ÉTUDE MUSÉES DE France LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION
---	---	--

Nombre de membres				Date de la convocation	30.04.2025
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	30.04.2025
En exercice	14				
Qui ont pris part à la délibération	11	Pouvoir	3		

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq du mois de mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – GALLON M – RIVAL N – DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T – JOUMARD-DESSALCES S – SIBAUD-BUSSAC L – PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (11)

Absents : MAILLET-BERT P - BONNEVAUX V - MAURICE M (3)

Secrétaire : Sandrine JOUMARD-DESSALCES

**ÉCOMUSÉE DES MONTS DU FOREZ
GROUPEMENT DE COMMANDE
ÉTUDE MUSÉES DE France
LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

Vu le code de la commande publique et plus précisément ses articles L.2113-6 à L.2113-8 ;

Considérant le besoin de la commune de réaliser une étude de positionnement des musées labellisés « musées de France »

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la constitution d'un groupement de commande permettrait de réaliser des économies d'échelle notamment sur la charge d'élaboration et de passation de la consultation, il est donc proposé de réer un groupement de commande avec Loire Forez Agglomération - LFA et plusieurs communes du territoire de LFA.

LFA serait désignée coordonnateur de ce groupement.

La convention présentée précise les modalités de fonctionnement de ce groupement de commande et notamment le fait de désigner LFA compétente pour choisir, désigner l'attributaire du marché public et signer l'acte d'engagement au nom de l'ensemble des membres du groupement et de confier à Loire Forez agglomération la charge de réaliser l'ensemble de la procédure de passation et d'exécution au nom et pour le compte des autres membres.

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de bien vouloir approuver l'adhésion de la commune au groupement de commande relatif à la réalisation d'une étude de positionnement des musées labellisés « musées de France » et l'autorise à signer la convention constitutive de ce groupement.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres présents, avec 1 abstention ;

- **Approuve** l'adhésion de la commune au groupement de commande relatif à la réalisation d'une étude de positionnement des musées labellisés « musées de France » ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive de ce groupement.

Fait à Usson en Forez, le 06 mai 2025.

Hervé BÉAL, Maire	Sandrine JOUMARD-DESSALCES, secrétaire de séance
-------------------	---

